

Première partie

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE

Évolution générale Après un léger fléchissement en 1997, la natalité s'est redressée en 1998, et le nombre de naissances est estimé à 740 000, soit 14 000 de plus qu'en 1997. Cependant le nombre de décès a également augmenté (+ 9 500 par rapport à 1997), si bien que l'accroissement naturel ne dépasse pas 200 000 personnes en 1998 (tableau 1⁽¹⁾) : si, malgré un nombre de naissances presque égal à celui de 1992 (744 000 naissances), l'accroissement naturel ne retrouve pas un niveau aussi élevé que cette année-là, (222 000), c'est parce que le nombre de décès a tendance à s'accroître. Cette augmentation des décès n'est pas due à une détérioration de la mortalité, mais au vieillissement de la structure par âge de la population (tableau 3) : malgré une mortalité en baisse à tous âges, l'augmentation du nombre des personnes âgées tend à accroître le nombre des décès, et ceci surtout lors des épidémies de grippe, qui provoquent un surcroît de décès de personnes âgées et des personnes les plus fragiles.

L'accroissement migratoire est estimé provisoirement par l'Insee à 40 000 personnes en 1998, comme en 1995 et 1997. Cependant ce nombre, qui ne tient pas compte des régularisations opérées en 1998, est susceptible d'être réévalué après les résultats du recensement de 1999. L'Insee se base, en effet, sur les entrées d'étrangers enregistrées par l'Omi⁽²⁾, dont le nombre se stabilise autour de 50 000 depuis 1995 (compte non tenu des 18 900 personnes « régularisées » en 1997) (tableau 2). Or, outre le fait que les entrées de ressortissants de l'Espace économique européen ne sont pas toutes prises en compte dans ces flux, il semble que ces statistiques sous-évaluent largement les flux réels ; d'après les chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur, qui comptabilise maintenant les premiers titres de séjour délivrés aux étrangers, le nombre d'entrées serait largement supérieur à 100 000 en 1997, voire proche de 150 000, et serait en augmentation entre 1996 et 1997⁽³⁾. Mais il faudrait, bien sûr, connaître aussi le nombre des retours.

(1) Rappelons que les tableaux 1 à 13, qui présentent un caractère permanent et sont mis à jour chaque année, sont situés en fin d'article ; ils ne sont pas nécessairement cités dans le texte dans leur ordre de numérotation.

(2) L'office des migrations internationales (Omi) comptabilise les flux à partir des visites médicales que subissent les étrangers qui y sont astreints.

(3) Il s'agit des premiers titres de séjour délivrés pour une durée supérieure ou égale à un an, y compris aux étudiants et aux visiteurs, ainsi que des régularisations opérées en 1997 (circulaire du 24 juin 1997). Cette statistique couvre l'ensemble des ressortissants de l'Espace économique européen.

Natalité et fécondité

Le nombre de naissances enregistrées chaque année dépend à la fois de l'effectif des femmes en âge de procréer et de leur comportement fécond cette année-là; ce dernier est mesuré par les taux de fécondité par âge, dont la somme est l'indicateur conjoncturel de fécondité. On sait que depuis quelques années, l'arrivée aux âges féconds des générations peu nombreuses nées après 1973 tend (à comportement fécond égal) à réduire le nombre de naissances. Le relèvement de la natalité en 1998 traduirait donc une reprise de la fécondité plus forte, en valeur relative, que celle du nombre des naissances (+ 1,9 %).

La décomposition par âge de l'indicateur conjoncturel n'est disponible que jusqu'en 1997⁽⁴⁾. On n'est pas surpris de voir les tendances des années antérieures se poursuivre: la fécondité des jeunes femmes continue à diminuer et celle des plus âgées augmente (tableau 4); mais c'est parce que cette tendance à la hausse de la fécondité au-dessus de 27 ans s'est un peu infléchie en 1997 que l'indicateur total a légèrement diminué cette année-là.

La décomposition par situation matrimoniale des parents et par rang, pour les enfants nés dans le mariage, est disponible jusqu'en 1996. Nous avons vu l'an dernier que la chute de la fécondité du début des années 1990 était due à un certain attentisme des couples, mariés ou non, quelle que soit la dimension de famille atteinte, et que la reprise des années 1994 et 1995 concernait surtout les non mariés, ainsi que les couples mariés ayant un deuxième ou un troisième enfant. En 1996, il semble que ce soit plutôt les premières naissances qui participent au relèvement de l'indicateur conjoncturel, car la composante due aux naissances hors mariage continue sa progression, et la composante légitime de premier rang se redresse (figure 1).

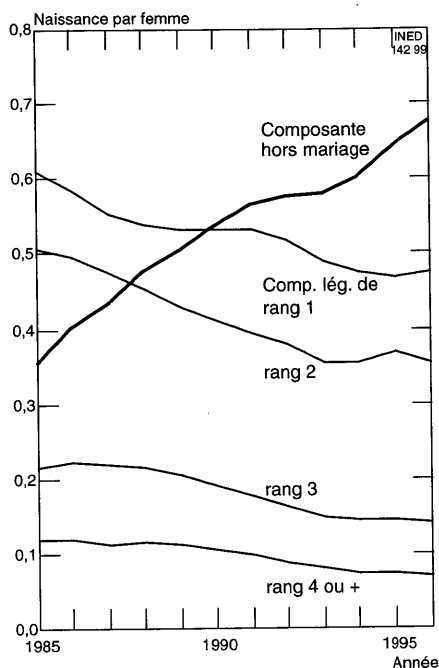


Figure 1. - Évolution des différentes composantes de l'indicateur conjoncturel de fécondité

⁽⁴⁾ Nous remercions R. Kerjosse, de la Division « Enquêtes et études démographiques » de l'Insee, de nous avoir communiqué les données provisoires de 1997 concernant les taux de fécondité et de nuptialité par âge.

La descendance des générations

Quelles sont les conséquences de ces évolutions conjoncturelles sur la fécondité des générations ? La baisse de la fécondité aux jeunes âges se traduit par un retard dans la constitution de la descendance de chaque génération par rapport aux précédentes (tableau 5, premières colonnes). Entre les générations 1950 et 1960, on sait que ce recul de la fécondité aux jeunes âges a été compensé, et même parfois un peu au-delà, par un relèvement au moins équivalent de la fécondité à 25 ans et plus. Ainsi, les femmes nées en 1955 avaient, à 24 ans, une descendance inférieure de 0,12 enfant par femme à celles de la génération 1950, mais elles ont aujourd'hui, à 42 ans, une descendance très légèrement supérieure (+ 0,02) (figure 2a). Pour les femmes nées en 1960, le déficit à 24 ans par rapport à la génération 1950 est nettement plus élevé (- 0,22), mais il est déjà presque compensé à 37 ans (- 0,04), et on ne peut douter qu'il le sera totalement. Aussi peut-on estimer que ces femmes auront la même descendance finale (2,1), mais que l'âge moyen à la maternité aura reculé de plus d'un an (27,6 ans contre 26,5) (tableau 5, dernières colonnes).

Prenons maintenant comme référence ces femmes nées en 1960 puisque nous sommes certains qu'elles auront assuré leur remplacement (figure 2b). On voit qu'en cinq générations (de 1960 à 1965), le déficit est presque aussi important qu'en dix générations auparavant (de 1950 à 1960), et que l'écart maximum est atteint à un âge plus tardif (- 0,21 à 28 ans) : il reste donc moins de temps à ces femmes pour combler ce déficit, qui est encore de 0,18 enfant à 32 ans. Même celles nées en 1963 ne sont pas assurées de rattraper leur retard, car celui-ci atteint encore 0,09 à 34 ans, soit plus que la génération 1960 au même âge par rapport à la génération 1950.

C'est pourquoi les projections de la descendance finale de ces générations conduisent, quelle que soit l'hypothèse, à une baisse rapide après la génération 1960 (tableau 5). La projection basée sur la prolongation de la tendance des trois dernières années conduit même à des résultats légèrement inférieurs à ceux que nous avons estimés l'an dernier, car le relèvement de la fécondité aux âges élevés, en 1997, a été un peu moins fort que celui que nous avons projeté (d'après la tendance des trois années précédentes). Ainsi la descendance finale devrait tomber en dessous de 2 enfants par femme dès la génération 1965, tandis que l'âge moyen à la maternité augmente de plus en plus vite. Même si cette projection est encore susceptible d'être révisée à la hausse, notamment au cas où le relèvement de la natalité de 1998 se prolongerait plusieurs années, la baisse des descendes finales, après la génération 1960, est désormais certaine.

La fécondité annuelle en Europe occidentale

Depuis le début des années 1980, l'évolution de la fécondité a été assez contrastée (figure 3 et tableau 6). La chute a été importante et presque continue en Irlande et en Europe du Sud, où les indicateurs semblent avoir atteint aujourd'hui un niveau plancher, extrêmement bas en Espagne et en Italie, mais encore assez élevé en Irlande (autour de 1,9 enfant par femme).

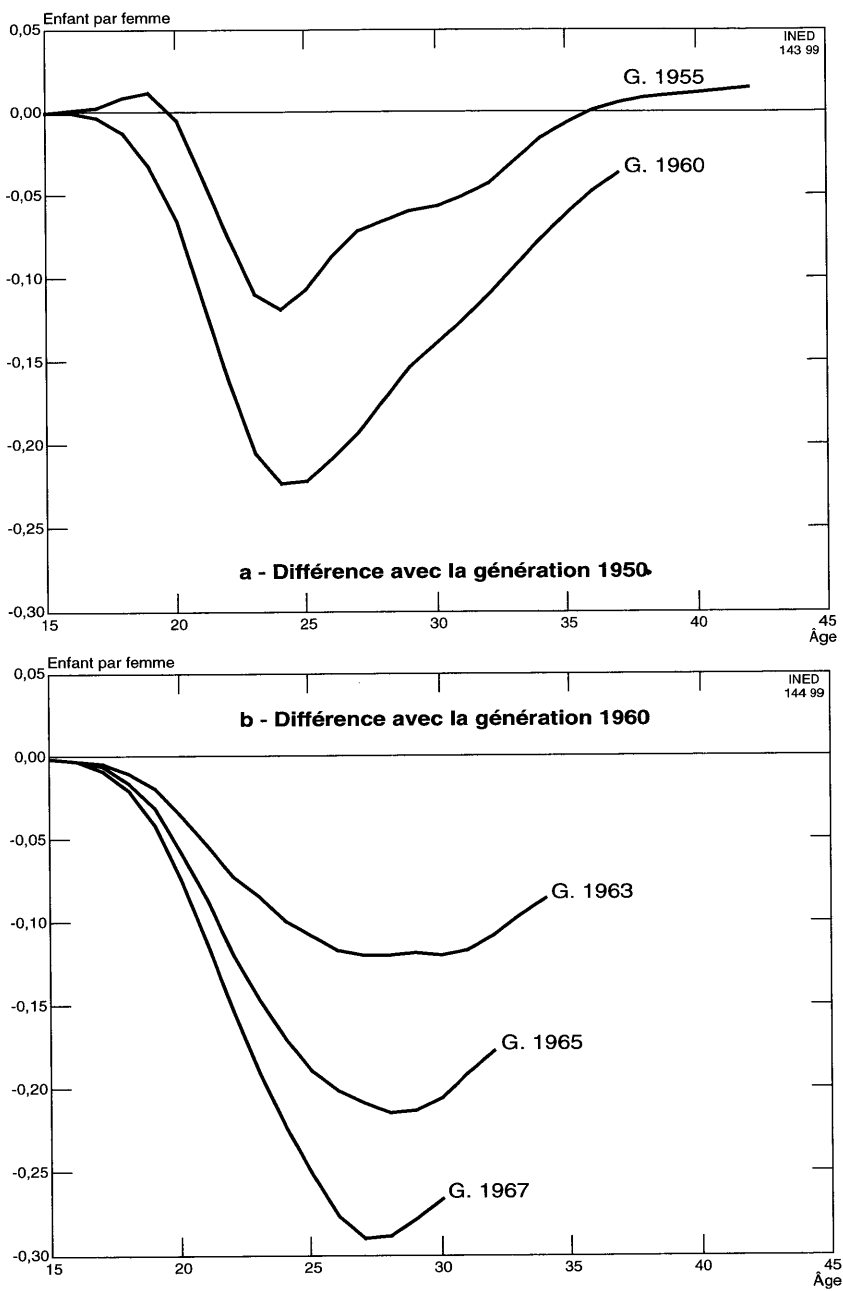


Figure 2. - Différences, à chaque âge, entre la descendance atteinte par certaines générations et les générations 1950 et 1960

Au contraire, toute l'Europe du Nord ainsi que le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas ont vu leur fécondité se redresser de façon plus ou moins nette ; mais cette reprise marque actuellement le pas, ou a même laissé place à une rechute, en particulier en Suède, où l'indicateur est retombé à 1,53 en 1997, en dessous du niveau du début des années 1980. Ailleurs, en Allemagne, Autriche, Suisse, Royaume-Uni et France, la fécondité a plutôt baissé, mais elle se redresse maintenant en Allemagne et en France. La tendance générale des toutes dernières années semble d'ailleurs être à la reprise, ou tout au moins à la stabilité ; seules l'Autriche, et surtout la Suède, n'en manifestent aucun signe.

Ces évolutions ont bouleversé la carte de la fécondité en Europe : c'est dans le sud (Espagne et Italie) que la fécondité est aujourd'hui la plus basse, et dans le nord la plus élevée (Irlande, Norvège, Danemark et Finlande). Avec 1,71 enfant par femme en 1997, la France, le Royaume-Uni et le Luxembourg se situent en dessous de ces derniers pays, mais encore nettement au-dessus du groupe suivant (autour de 1,55 en Belgique, Pays-Bas et Suède). Quant à la Suisse, l'Autriche, et surtout l'Allemagne, la fécondité y reste durablement plus basse encore.

Descendances et âges moyens à la maternité

Ces fluctuations des indicateurs conjoncturels résultent de changements qui affectent leurs deux composantes : la descendance finale des générations féminines, et la répartition des naissances par âge, que l'on peut résumer par l'âge moyen à la maternité. Sur le tableau 7 ont été réunies des estimations de ces deux indices dans les générations 1950, 1955, 1960 et 1962, en utilisant pour tous les pays une méthode identique⁽⁵⁾ : pour les âges élevés non encore observés, les taux ont été « gelés » à leur dernière valeur observée. Ces estimations sont sûres pour les femmes nées en 1950 et en 1955, qui ont terminé ou presque leur vie féconde ; pour la génération 1960, âgée de 36 ans en 1996⁽⁶⁾, et plus encore pour la génération 1962 (34 ans), elles sont susceptibles d'être encore réévaluées, car la méthode employée conduit à sous-estimer la descendance finale lorsque la fécondité aux âges élevés est en hausse, cas assez général en Europe occidentale.

Même si ces estimations sont provisoires, l'ajout de la génération 1962, par rapport aux tableaux des années précédentes, permet de mieux percevoir les tendances récentes ; nous ne considérerons toutefois comme certaine une baisse de la descendance finale que lorsque l'écart entre les descendances estimées des générations 1960 et 1962 sera au moins de 0,04 enfant par femme, et ne peut donc plus être comblé à des âges relativement élevés, entre deux générations si rapprochées. On voit ainsi (tableau 7) que la chute de la fécondité se poursuit en Espagne, Grèce, Irlande et Italie, mais qu'elle se ralentit nettement au Portugal, et pourrait même prendre fin en Autriche ; après la

⁽⁵⁾ Sauf pour la France, les calculs et les estimations ont été effectués par l'Observatoire démographique européen.

⁽⁶⁾ La dernière année d'observation varie de 1995 à 1997 selon les pays.

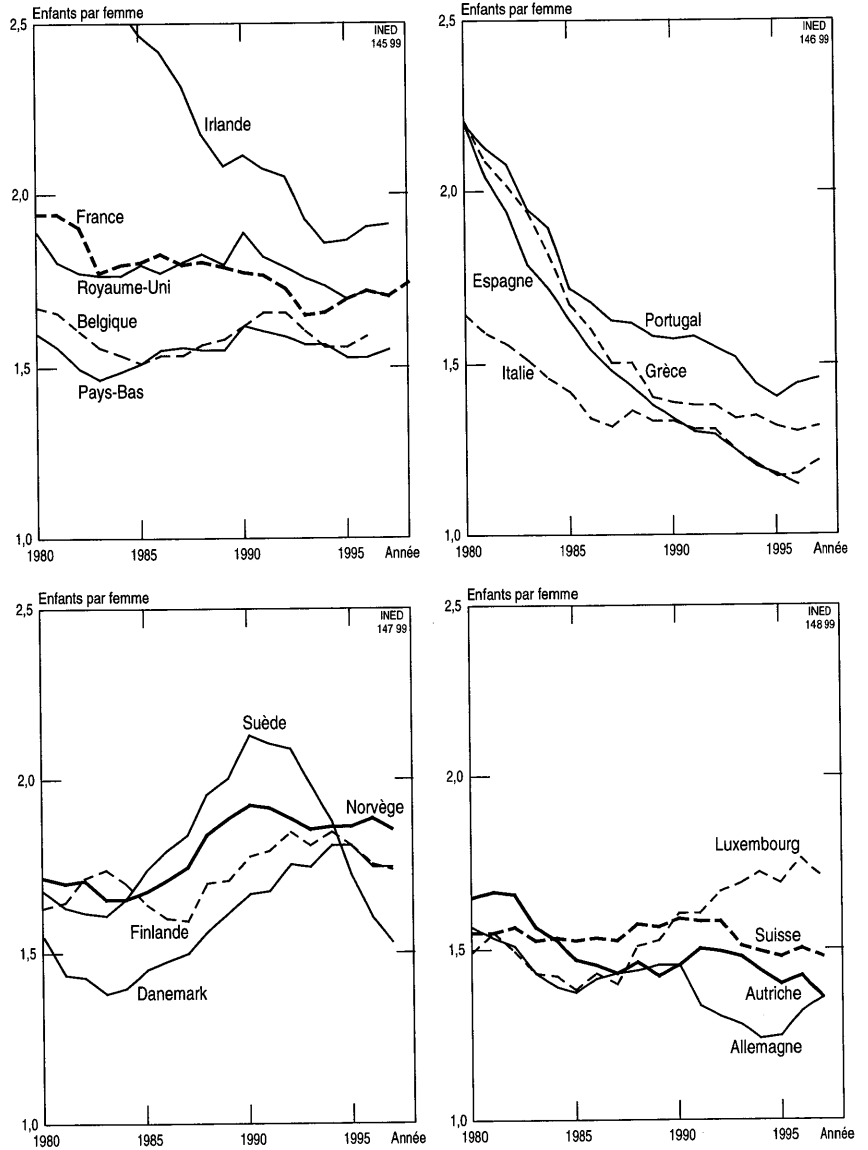


Figure 3. – Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité en Europe occidentale depuis 1980

génération 1960, la baisse des descendance est également quasi certaine en Allemagne, Angleterre-Galles, Belgique, France, Pays-Bas et Suisse. Seuls les pays nordiques et le Luxembourg échappent à cette tendance; au Danemark et au Luxembourg, la poursuite de la hausse des descendance est même déjà assurée.

Observons les descendance estimées pour la génération 1960 : à l'exception de l'Irlande, où elle atteint encore de 2,4 enfants par femme, l'éventail des valeurs se situe entre 2,1 (France et Norvège), et 1,6 (Allemagne et Italie), soit des niveaux nettement supérieurs à ceux des indicateurs conjoncturels. Cette différence de niveau s'explique par le fait que les maternités sont devenues de plus en plus tardives; on sait en effet que même si la descendance finale ne varie pas, un recul régulier de l'âge à la maternité entraîne une baisse de l'indicateur conjoncturel : par exemple, cette baisse sera de 10 % si l'âge moyen à la maternité augmente de 0,1 an par génération, ou de 20 % s'il augmente de 0,2 an. Or cet âge moyen a augmenté presque partout d'au moins un an entre les générations 1950 et 1960, la hausse a même été proche de 2 ans au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Norvège, et supérieure à 2 ans au Danemark. Seuls l'Irlande et les pays du sud font exception, car le relèvement de l'âge moyen n'y a débuté qu'après la génération 1955; mais les premières estimations dans la génération 1962 indiquent que ce mouvement se poursuit, ou même s'accroît.

Le retard des maternités est donc une tendance générale en Europe, dont on ne voit pas encore de signe de retournement, et qui explique en grande partie le faible niveau des indicateurs conjoncturels. Il n'en reste pas moins vrai que les descendance finale sont, pour la plupart, encore en baisse, bien qu'elles aient atteint parfois des valeurs très faibles, comme en Allemagne et en Italie (moins de 1,6). Quant à la France, où la fécondité s'est maintenue longtemps presque au plus haut niveau en Europe, la réduction des descendance après la génération 1960 pourrait lui faire perdre sa deuxième place au profit de la Norvège.

Les avortements Le nombre des avortements enregistrés en France a varié entre 162 000 et 174 000 ces dix dernières années, sans corrélation apparente avec l'évolution des naissances (tableau 8). Mais on sait que l'enregistrement des avortements est déficient, l'insuffisance des capacités d'accueil du secteur public, la négligence ou la volonté délibérée de ne pas remplir les bulletins statistiques, entraînant une sous-déclaration permanente des actes d'IVG réellement pratiqués. Après correction du sous-enregistrement, il apparaît que le nombre d'avortements pratiqués chaque année serait voisin de 220 000 ces dernières années : il semble, en effet, que la baisse du nombre des avortements déclarés en 1995 soit plutôt due à une détérioration passagère de l'enregistrement. Ainsi l'indicateur conjoncturel des avortements (somme annuelle des taux d'avortements par âge) s'établirait-il à un niveau un peu inférieur à 0,55 avortement par femme depuis 1988.

Bien que cet indice soit conjoncturel, sa stabilité sur une longue période donne une indication sur la fréquence des avortements dans les générations, qui serait donc voisine de 55 avortements pour 100 femmes. Il ne signifie pas cependant que 55% des femmes subissent un avortement au cours de leur vie, puisque certaines peuvent y recourir plusieurs fois. La répartition des IVG déclarées selon le rang d'occurrence – dont on a peu de raisons de supposer qu'elle ne reflète pas la réalité, en dépit du sous-enregistrement global – permet d'observer qu'un peu plus de trois interventions sur quatre concernent des femmes qui n'ont encore jamais eu recours à l'avortement. On peut ainsi estimer que moins de la moitié des femmes subissent au moins un avortement au cours de leur vie, et que cette proportion est en baisse (tableau 8, avant-dernière colonne) : l'avortement en France pallie essentiellement les accidents de la contraception, car seule une petite minorité de femmes y a recours plusieurs fois (dernière colonne).

Les mariages On trouvera dans la deuxième partie de ce Rapport l'évolution des mariages au cours du demi-siècle écoulé. Il n'est ici question que de l'évolution récente. Après deux années de hausse, le nombre de mariages a légèrement diminué en 1998 mais reste encore, pour la troisième année consécutive, supérieur à 280 000 (tableau 9). Rappelons que la hausse vigoureuse de l'année 1996 est clairement due, pour l'essentiel, à des mariages de couples cohabitants avec enfants, que la nouvelle législation fiscale a incités à légaliser leur union (Prioux, 1998). On observe en effet une augmentation brutale du nombre de mariages légitimant au moins un enfant – et plus spécialement de ceux qui en légitiment deux –, et la hausse a été plus forte lorsque les époux déclaraient tous deux une profession, surtout s'il s'agissait d'une profession intermédiaire ou supérieure (Beaumel *et al.*, 1999). On sait en effet que seuls, parmi les couples cohabitants avec enfant(s), ceux qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu ont pu avoir intérêt à se marier pour ne pas subir une hausse trop importante de leurs impôts.

Le tableau A, où sont présentées quelques caractéristiques des nouveaux mariés en 1995 et 1996, prouve indirectement que les unions libres avec enfant(s) ne concernent pas que des célibataires, mais aussi beaucoup de divorcés : les mariages entre deux célibataires ont relativement moins augmenté que ceux impliquant au moins un divorcé ; cependant ce sont les mariages « mixtes » (un ou une célibataire avec une ou un divorcé) qui ont connu la plus forte hausse relative.

La poursuite de la hausse en 1997 et le maintien presque au même niveau du nombre de mariages en 1998 indiquent, semble-t-il, que l'effet incitatif de la nouvelle législation, si modeste soit-il au regard du nombre de couples cohabitants avec enfants, se serait prolongé. Si l'argument fiscal soutient effectivement la nuptialité aujourd'hui, il est fort probable que le vote de la loi sur le Pacte civil de solidarité, qui prévoit l'imposition commune des concubins ayant conclu un « Pacs », provoquera une nouvelle chute des mariages.

TABLEAU A. – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES ENTRE 1995 ET 1996,
SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES CONJOINTS

Caractéristiques des conjoints	1995	1996	Variations 1995-1996	
			Absolue	Relative
Ensemble des mariages	254 651	280 072	+ 25 421	+ 10,0 %
Selon le nombre d'enfants légitimés				
Aucun enfant	197 055	201 392	+ 4 337	+ 2,2 %
Au moins un enfant	57 596	78 680	+ 21 084	+ 36,6 %
<i>dont : un enfant</i>	39 852	51 803	+ 11 951	+ 30,0 %
<i>deux enfants</i>	13 772	21 636	+ 7 864	+ 57,1 %
<i>trois enfants ou plus</i>	3 972	5 241	+ 1 269	+ 31,9 %
Selon l'état matrimonial antérieur des époux				
Deux époux célibataires	189 981	206 242	+ 16 261	+ 8,6 %
Au moins un époux divorcé	61 207	70 183	+ 8 976	+ 14,7 %
<i>dont : deux époux divorcés</i>	20 513	23 347	+ 2 834	+ 13,8 %
<i>H célib/F divorcée</i>	17 168	19 962	+ 2 794	+ 16,3 %
<i>H divorcé/F célib</i>	19 936	23 166	+ 3 230	+ 16,2 %
<i>divorcé/veuve ou veuf/divorcée</i>	3 590	3 708	+ 118	+ 3,3 %
Autres situations (H. veuf/F. célib. ou H. célib./F. veuve)	3 463	3 647	+ 184	+ 5,3 %
<i>Source : Insee.</i>				

La hausse des mariages en 1996 et 1997 a entraîné un redressement des indicateurs conjoncturels de nuptialité des célibataires, de 9,5 % en 1996 (respectivement de 9,2 et 9,8 % pour les hommes et pour les femmes) puis de 2 % en 1997 (1,7 et 2,2 %) (tableau 9). La décomposition par âge de ces indicateurs montre que ces hausses ne concernent pas tous les âges : la nuptialité des jeunes a continué à fléchir, ou tout au moins ne s'est pas redressée, et les taux n'augmentent qu'au-dessus de 26 ans pour les hommes et de 24 ans pour les femmes. Mais si la hausse de 1996 avait été forte à tous les âges, et plus particulièrement aux âges mûrs, celle de 1997 concerne plutôt les 25-29 ans chez les femmes et les 27-31 ans chez les hommes⁽⁷⁾ (tableau B). Cette nouvelle hausse ne peut donc avoir un impact important sur la nuptialité des générations ayant déjà dépassé la trentaine.

⁽⁷⁾ Nous nous basons volontairement sur la variation absolue des taux, pour en mesurer l'effet sur les proportions de personnes déjà mariées. L'analyse des variations relatives des quotients de nuptialité par âge, ou probabilités, pour une personne encore célibataire, de se marier dans l'année, conduit à une interprétation légèrement différente : en 1996, c'est plutôt au-dessus de 32 ans pour les femmes, et de 35 ans pour les hommes que la hausse a été la plus forte, tandis qu'en 1997 la hausse relative est mieux répartie entre tous les âges à partir de 25 ans (ou 27 ans).

TABLEAU B. – ÉVOLUTION DE LA NUPTIALITÉ DES CÉLIBATAIRES PAR ÂGE, ENTRE 1995 ET 1997

Sexe et groupes d'âges	Somme des taux de nuptialité par âge (p. 1 000 hommes ou femmes tous états matrimoniaux)			Variation absolue	
	1995	1996	1997*	1995-1996	1996-1997
Hommes					
de 27 à 31 ans	192,5	206,2	216,8	+ 13,7	+ 10,6
de 32 à 36 ans	74,4	91,2	97,0	+ 16,8	+ 5,8
de 37 à 41 ans	26,7	36,6	39,6	+ 9,9	+ 3,0
de 42 à 49 ans	13,3	17,5	18,8	+ 4,2	+ 1,3
Femmes					
de 25 à 29 ans	212,1	227,8	240,5	+ 15,7	+ 12,7
de 30 à 34 ans	72,7	92,3	97,9	+ 19,6	+ 5,6
de 35 à 39 ans	25,6	34,7	38,1	+ 9,1	+ 3,4
de 40 à 49 ans	14,1	18,4	20,2	+ 4,3	+ 1,8

* Données provisoires.
Source : Insee.

Divorce et remariage

La deuxième partie de ce Rapport contient un développement consacré à l'évolution à moyen terme des divorces et des remariages des divorcés. Nous ajoutons ici quelques précisions.

Après une courte période de reflux à la fin des années 1980, le nombre de divorces prononcés chaque année a de nouveau vivement augmenté entre 1991 et 1995, pour dépasser 120 000 en 1995; au cours des deux années suivantes, on observe cependant une légère réduction (tableau 9). Rapporté aux mariages, ce nombre conduit à un indicateur conjoncturel proche de 39 divorces pour 100 mariages depuis trois ans.

S'agissant d'un indicateur conjoncturel, on ne peut en conclure que 39% des mariages se terminent par un divorce, car c'est une somme de taux qui se rapportent à une quarantaine de promotions de mariages. Les plus anciennes, qui avaient connu peu de ruptures en début de mariage, divorcent actuellement de plus en plus à des durées élevées; et si les plus récentes ont tendance à divorcer de plus en plus en début de mariage, il n'est pas certain qu'elles auront moins de ruptures que leurs devancières à des durées élevées. Aussi les projections concernant un phénomène en pleine mutation, et qui s'étale sur une longue période, sont-elles assez fragiles. Mais si la tendance ne se renverse pas, le niveau des indices observés aujourd'hui pourrait correspondre à la fréquence des divorces parmi les couples mariés au milieu des années 1980.

Le nombre de divorces augmentant, le nombre de candidats au remariage augmente. Mais si, comme on le verra dans la deuxième partie

de ce Rapport, le nombre des remariages, et leur proportion dans l'ensemble des mariages, augmentent, ces croissances sont moins rapides que celle des divorces. Pour faire la part de ce qui, dans l'évolution des remariages, tient aux comportements de nuptialité des divorcés, et éliminer l'influence de l'augmentation du nombre des divorcés, on peut calculer la fréquence des remariages des hommes et des femmes aux différentes anciennetés de divorces. En faisant la somme de ces taux chaque année, on obtient deux séries d'indicateurs conjoncturels des remariages de divorcés, que l'on a représentées sur la figure 4. On voit que, contrairement à ce que laissait attendre la hausse ininterrompue du nombre de remariages jusqu'en 1990 (figure 5), ces indices ont fortement chuté entre 1978 et 1993, en dépit d'une légère reprise à la fin des années 1980. Ainsi, l'indicateur féminin qui était proche de 55 remariages pour 100 divorcées de 1975 à 1978, est tombé en dessous de 40 de 1993 à 1995 ; puis la hausse brutale de 1996 relève les indices à leur niveau de 1990.

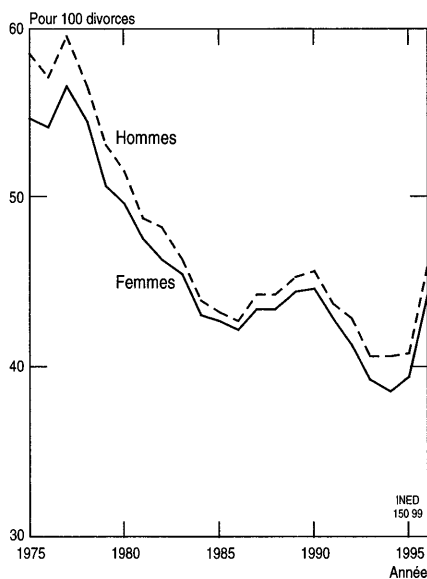


Figure 4. – Évolution des indicateurs conjoncturels de remariages des divorcés

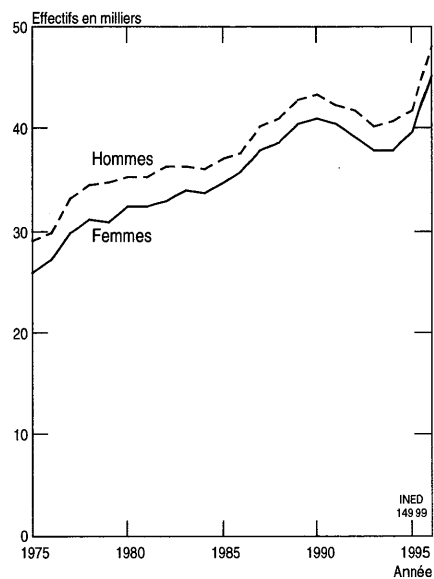


Figure 5. – Évolution du nombre de remariages de divorcés

Comme pour les autres indicateurs conjoncturels, l'évolution à la baisse de ces deux indicateurs de remariage des divorcés, de 1979 à 1993, ne peut être interprétée directement comme une baisse équivalente de la proportion de divorcé(e)s qui se remarie, car des remariages plus tardifs pourraient également provoquer une chute de cet indice. Pour s'en assurer, il faut calculer

TABLEAU C. – REMARIAGES DES DIVORCÉS (P. 100 PERSONNES DIVORCÉES
UNE ANNÉE DONNÉE)

Année du divorce	Hommes		Femmes	
	3 ans après le divorce*	Proportion finale	3 ans après le divorce*	Proportion finale
1970	33,4	59,7	26,1	56,4
1975	30,5	61,2	24,0	57,3
1980	23,8	55,1	19,2	51,8
1985	17,2	49,0	14,2	46,8
1988	15,8	46,8	13,0	44,8
1990	14,4		12,3	
1994	12,0		10,2	

* À la fin de la deuxième année de calendrier qui suit celle du divorce.
Source : calculs et estimations d'après statistiques Insee, sauf pour 1970 : P. Festy (1985).

la fréquence des remariages à chaque durée écoulée depuis le divorce au sein d'une même cohorte de divorcé(e)s, de manière à obtenir la proportion finale de personnes remariées; cela exige une assez longue durée d'observation, car si les remariages sont plus nombreux au cours des premières années qui suivent le divorce, ils peuvent se produire jusque près de trente ans après. Les données du tableau C reposent donc en partie sur des estimations, basées ici sur une hypothèse de retour aux comportements de nuptialité antérieurs à la hausse de 1996 : aux durées non observées, les probabilités de mariage sont supposées constantes, et identiques à celles observées aux mêmes durées dans les cohortes précédentes au cours de la période 1993-1995.

Vie moyenne et sur-mortalité masculine

L'espérance de vie à la naissance, ou vie moyenne, résume les conditions de mortalité de chaque année : c'est le nombre d'années que peut espérer vivre un nouveau-né qui connaîtrait tout au long de sa vie les conditions de mortalité de cette année-là. La vie moyenne dépasse aujourd'hui 74 ans et demi pour les hommes et 82 ans pour les femmes (tableau 10).

Depuis 1990, l'espérance de vie des hommes a gagné 1,8 an, et celle des femmes 1,3 seulement. Cette évolution plus favorable de la vie moyenne masculine contraste avec celle de toute la période antérieure, où la différence entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes n'avait cessé de se creuser. Après avoir plafonné à 8,2 ans dans les années 1980, l'écart n'atteindrait plus que 7,6 ans aujourd'hui – mais les résultats des deux dernières années sont encore provisoires.

Comparons les progrès réalisés à chaque âge pour chacun des deux sexes depuis le début des années 1990. Afin de minimiser les variations aléatoires, qui peuvent être importantes aux âges où les risques de décès sont très faibles, nous utilisons les tables pluri-annuelles de l'Insee, et fai-

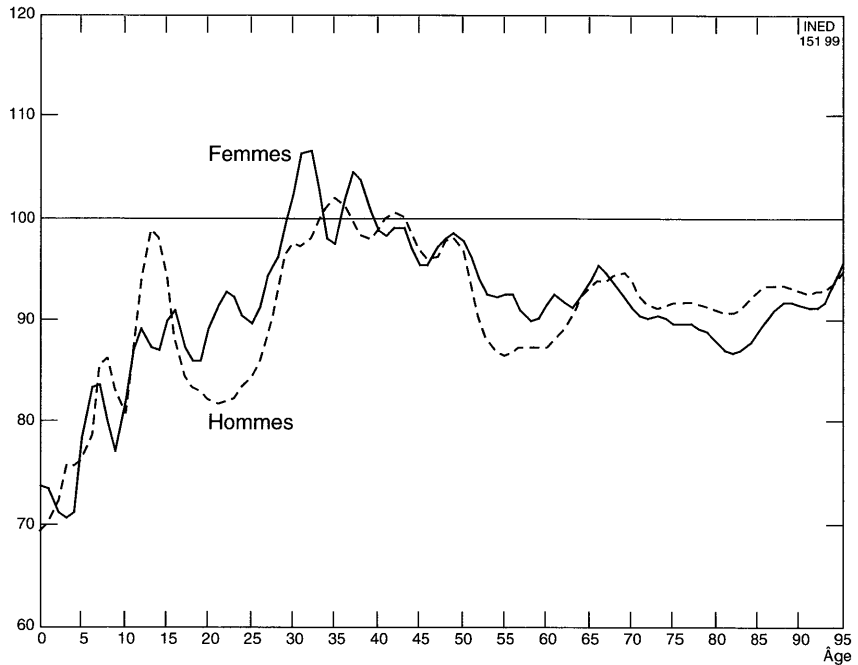


Figure 6. – Évolution de la mortalité à chaque âge entre 1989-1991 et 1994-1996 (rapport des quotients, p. 100)

sons le rapport des quotients de mortalité à chaque âge vers 1995 à ceux observés au même âge vers 1990 (figure 6). Les deux courbes sont souvent entremêlées, signe que les progrès sont assez semblables pour les deux sexes ; mais de 15 à 35 ans et de 50 à 60 ans environ, la baisse a été plus nette pour les hommes que pour les femmes. C'est ainsi que leur probabilité de décéder entre 15 et 35 ans a diminué de 10 %, contre 4 % seulement pour les femmes (tableau D). La surmortalité masculine à ces âges reste

TABLEAU D. – ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ À CERTAINS ÂGES ENTRE 1990 ET 1995, SELON LE SEXE

	Hommes			Femmes		
	1989-1991	1994-1996	Baisse (%)	1989-1991	1994-1996	Baisse (%)
Probabilité de décéder entre ... (quotients, p. 1 000)						
15 et 30 ans	29,3	26,4	9,8	10,2	9,8	4,3
50 et 60 ans	94,8	84,3	11,1	37,7	34,9	7,5
65 et 75 ans	469,5	442,2	5,8	261,9	240,1	8,3
<i>Source</i> : calculs d'après données Insec.						

élevée, mais elle diminue : le rapport entre le quotient masculin et le quotient féminin passe de 2,86 en 1990 à 2,7 en 1995. Il en est de même entre 50 et 60 ans, où la mortalité des hommes diminue un peu plus vite que celle des femmes. Par contre, après 65 ans, les progrès féminins sont constamment plus importants, ce qui vient contrarier la tendance à la baisse de la surmortalité masculine.

On observe, par ailleurs, qu'entre 30 et 40 ans pour les femmes et 35-45 ans pour les hommes, on n'a enregistré aucun progrès, voire une légère détérioration de la mortalité ; c'est un phénomène nouveau pour les femmes, car les hommes, plus touchés par le sida, avaient déjà connu un relèvement de leur mortalité à certains âges avant les années 1990.

Ces évolutions relativement moins favorables de la mortalité féminine pourraient être l'effet de l'adoption par les femmes de comportements à risques jusque-là plutôt réservés aux hommes, et d'une augmentation de leur consommation d'alcool et de tabac. Il ne faut cependant pas sous-estimer le rôle des mesures de prévention sur la baisse de la mortalité masculine, qui ont entraîné notamment une régression de la mortalité accidentelle chez les jeunes, et une amélioration récente de la mortalité cancéreuse chez les hommes (tableau 13).

La place de la France en Europe

Avec une espérance de vie féminine de 82 ans en 1996, notre pays se place en tête des pays européens avec la Suisse (tableau 11) ; dans le monde, seules les Japonaises peuvent espérer vivre plus longtemps (83 ans en 1994). La position des hommes est nettement moins flatteuse : avec 74,2 ans, nous nous situons dans la seconde moitié, loin derrière la Suède, où les hommes vivent en moyenne au moins deux ans de plus (76,5 ans). En effet, malgré la récente diminution de la surmortalité masculine, l'écart entre les vies moyennes féminine et masculine reste en France le plus élevé de toute l'Europe occidentale.

La mortalité infantile en 1997 est maintenant partout inférieure à 6,5 décès pour 1 000 nouveau-nés et, avec 4,8 p. 1 000, la France se situe dans la première moitié des pays d'Europe de l'Ouest. En dépit des faibles niveaux observés, des progrès sont encore possibles, car la Suède et la Finlande enregistrent déjà des taux inférieurs à 4 p. 1 000. Pourtant la mortalité infantile a sensiblement diminué en France depuis le début des années 1990, et cette diminution touche particulièrement la mortalité « post-néonatale », c'est-à-dire les décès entre 28 jours et un an. Ces progrès résultent, au premier chef, d'une meilleure prévention de la « mort subite du nourrisson », dont le nombre a été divisé par quatre entre 1991 et 1997⁽⁸⁾ (Barbieri, 1998 ; Sénécal *et al.*, 1998).

⁽⁸⁾ En 1991, 1 464 décès, soit plus d'un décès de nourrisson sur quatre ; en 1997 (données provisoires), 360 décès, soit à peine plus d'un sur dix.

**Mortalité, natalité
et structure par âge**

Dans les conditions actuelles de mortalité, 84 % des hommes et 93 % des femmes peuvent espérer atteindre 60 ans, âge auquel il leur reste en moyenne respectivement 19,7 ans et 25 ans à vivre (tableau 10). En régime stationnaire, c'est-à-dire si la mortalité cessait de diminuer, et si le nombre de naissances restait constant sur une très longue période de manière à équilibrer exactement les décès, cela impliquerait que la population compterait plus de 22 % d'hommes et 28 % de femmes âgés de 60 ans ou plus. Or aujourd'hui, la part de ce groupe d'âges n'est que de 17,7 % pour les premiers et 23 % pour les secondes : la différence s'explique par la structure actuelle de la pyramide, qui ne correspond pas à celle d'une population stationnaire (figure 7).

Si sa base est de moins en moins large – ce qui est un facteur de vieillissement relatif –, son sommet est assez étroit, d'une part parce que les personnes aujourd'hui âgées de 60 ans et plus appartiennent à des générations peu nombreuses nées entre 1900 et 1938 (en particulier les « clas-

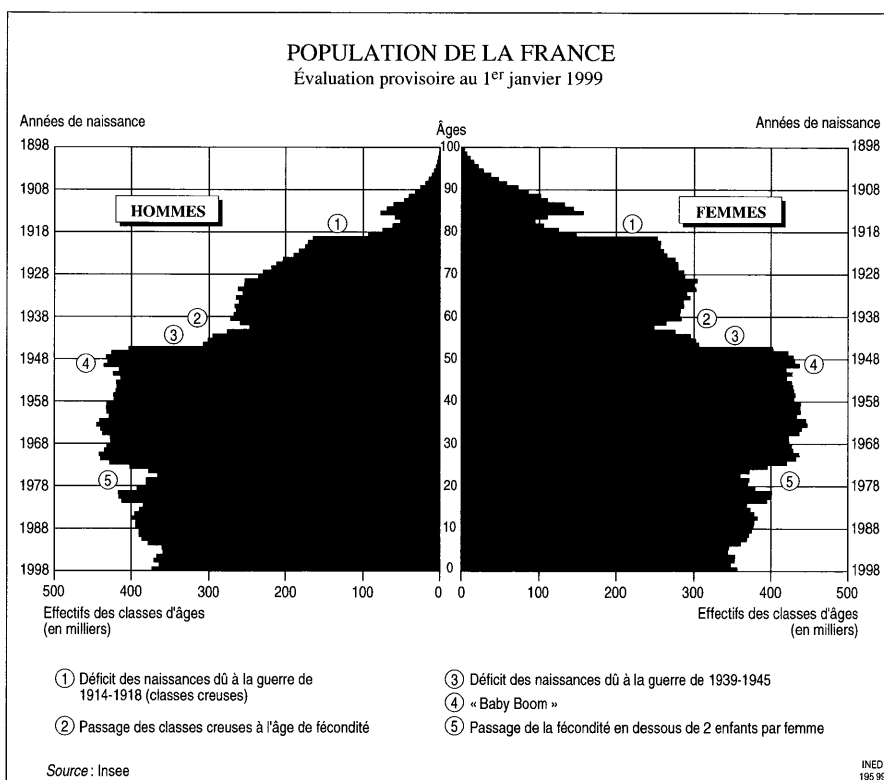


Figure 7. – Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 1999

NB : les effectifs des classes d'âges sont disponibles sur le serveur de l'Ined (<http://www.ined.fr>)

ses creuses » de la Première Guerre mondiale), d'autre part parce qu'elles ont subi une mortalité plus forte : ainsi par exemple, les tables de mortalité par génération⁽⁹⁾ nous apprennent que seules 73 % des femmes nées en 1920 et 83 % de celles qui sont nées en 1935 ont atteint l'âge de 60 ans ; elles auraient été 93 % si elles avaient subi la mortalité d'aujourd'hui. La comparaison à 75 ans est encore plus parlante : 61 % des femmes nées en 1920 survivaient à cet âge, alors que 79 % de celles qui naissent aujourd'hui peuvent espérer l'atteindre ; en régime stationnaire, 12,2 % de la population féminine serait âgée de 75 ans ou plus – à comparer à 8,8 % au 1^{er} janvier 1999. Ces chiffres mettent en évidence le potentiel d'accroissement de la population âgée du seul fait de la baisse passée de la mortalité ; et l'on a peu de raisons de penser que cette baisse pourrait cesser dans un avenir proche.

Quant à la base de la pyramide des âges, la reprise de la natalité des années 1995 et 1996 a un moment freiné son rétrécissement, entamé avec la chute de la natalité des années 1970 (figure 7). La part des jeunes de moins de 20 ans dans la population totale continue à baisser, au profit des 60 ans et plus, et surtout des 75 ans et plus ces dernières années (tableau 3). Ce rétrécissement par la base est en principe appelé à se poursuivre, sauf si la fécondité se redresse plus nettement : on sait en effet que l'arrivée aux âges de la procréation des générations peu nombreuses, nées après 1973, tend à réduire le nombre des naissances.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBIERI M., 1998, « La mortalité infantile en France », *Population*, 53 (4), p. 813-838.
- BEAUMEL C., KERJOSSE R., TOULEMON L., 1999, « Des mariages, des couples et des enfants », *Insee première*, n° 624, janvier.
- FESTY P., 1985, « Le divorce, la séparation judiciaire et le remariage. Évolution récente dans les états membre du Conseil de l'Europe », Conseil de l'Europe, *Études démographiques*, n° 17.
- KERJOSSE R., 1999, « Bilan démographique 1998. Une année de stabilité », *Insee première*, n° 633.
- KERJOSSE R., TAMBY I., 1999, « La situation démographique en 1996 », *Insee Résultats (Démographie-Société)*, n° 70-71.
- ODE, 1998, « Évolution récente de la nuptialité féminine en Europe occidentale », *L'Observatoire Démographique Européen vous informe*, n° 7, janvier.
- PRIOUX F., 1998, « L'évolution démographique récente », *Population*, 53 (4), p. 755-784.
- SÉNÉCAL J., ROUSSEY M., BOUVIER-COLLE M.-H., HATTON F., PACLOT C., 1998, « À propos de la mort subite du nourrisson », *Population*, 53 (4), p. 841-846.

⁽⁹⁾ Calculées par J. Vallin et F. Meslé (Ined).

DONNÉES STATISTIQUES

TABLEAU 1. — MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1 000)

Année	Popula- tion en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1 000)			
				Naturel	Migra- toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55 547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55 824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56 118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56 423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 319	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	57 055	759	525	+ 234	+ 90	+ 323	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,5
1992	57 374	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57 654	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,3	9,2	+ 3,1	+ 4,3
1994	57 900	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995	58 139	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,1
1996	58 375	734	536	+ 199	+ 35	+ 234	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1997*	58 609	726	531	+ 195	+ 40	+ 235	12,4	9,1	+ 3,3	+ 4,0
1998*	58 847	740	540	+ 200	+ 40	+ 240	12,4	9,2	+ 3,4	+ 4,1

* Provisoire.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 2. — FLUX D'IMMIGRATION D'ÉTRANGERS DEPUIS 1990, SUIVANT LE TYPE DE PROCÉDURE (TOUTES NATIONALITÉS)

	Années								
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	
Travailleur permanent	22 393	25 607	42 255	24 381	18 349	13 106	11 450	11 004	
Regroupement familial ⁽¹⁾	36 949	35 625	32 665	32 421	20 646	14 360	13 889	15 535	
Conjoint de Français	15 254	18 763	19 045	20 062	13 145	13 387	15 641	11 099	
Parent d'enfant français	3 080	3 146	2 986	2 834	1 749	1 921	2 802	2 256	
Réfugié	13 486	15 467	10 819	9 914	7 025	3 751	4 344	3 334	
Famille de réfugié ou apatride	3 200 ⁽³⁾	1 246	1 065	1 217	776	749	864	1 102	
Actif non salarié ⁽²⁾	1 439	1 442	1 282	1 778	1 204	956	486	655	
Autre bénéficiaire de plein droit de la carte de résident	1 196	1 187	1 105	1 491	1 208	1 166	1 144	1 077	
Réexamen (circulaire du 24 juin 1997)								18 910	
Total	96 997	102 483	111 222	94 098	64 102	49 396	50 620	64 972	

Source : M. Tribalat (Ined) d'après les statistiques de l'Omi.

⁽¹⁾ Ne comprend pas les familles de ressortissants de l'Union européenne et des autres pays de l'espace économique européen.⁽²⁾ Les actifs non salariés de l'Union européenne ne font pas l'objet d'un enregistrement.⁽³⁾ Estimation qui surévalue probablement le nombre d'entrées au titre de famille de réfugié.

TABLEAU 3. – RÉPARTITION PAR ÂGE AU 1^{er} JANVIER DE LA POPULATION
DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Groupes d'âges	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
0-19 ans	28,1	27,8	27,5	27,1	26,8	26,4	26,1	26,0	25,9	25,8	25,7
20-59 ans	53,1	53,2	53,2	53,5	53,5	53,8	53,9	53,9	53,8	53,8	53,9
60 ans ou +	18,8	19,0	19,3	19,4	19,7	19,8	20,0	20,1	20,3	20,4	20,4
dont 65 ans ou +	13,7	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	15,0	15,2	15,4	15,6	15,8
75 ans ou +	6,7	6,8	6,7	6,4	6,3	6,1	6,1	6,4	6,6	6,8	7,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 4. – ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA FÉCONDITÉ

	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjuncturel)	Âge moyen à la maternité (années)	Somme des taux de fécondité hors mariage (p. 100 femmes)	Part de la fécondité hors mariage (%)
	15-27 ans	28 ans et +				
	(p. 100 femmes)					
1970	143	104	247	27,2	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	56	31,9
1992	77	95	173	28,5	58	33,3
1993	72	93	165	28,7	58	35,1
1994	69	96	165	28,8	60	36,3
1995	68	102	170	29,0	65	37,9
1996	67	105	172	29,1	68	39,3
1997*	65	106	171	29,2		
1998*			175			

* Provisoire.
Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques et ODE.

TABLEAU 5. – FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS : DESCENDANCES ATTEINTES
ET DESCENDANCES FINALES ESTIMÉES
(NOMBRES MOYENS POUR 100 FEMMES ET ÂGES MOYENS EN ANNÉES ET DIXIÈMES D'ANNÉES)

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	(Âge révolu)				Descendance finale	Âge moyen	Descendance finale	Âge moyen
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans				
1930	90	177	231	256			263	27,5
1935	89	181	233	254			258	27,1
1940	96	181	225	238			241	26,4
1945	99	174	206	219			222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1951	86	153	191	207	211	26,6	211	26,6
1952	83	152	191	208	212	26,7	212	26,7
1953	80	151	190	208	212	26,8	212	26,8
1954	78	149	190	208	212	26,9	212	26,9
1955	77	148	190	208	213	27,0	213	27,0
1956	76	147	191	209	214	27,1	214	27,1
1957	74	145	190	208	213	27,2	213	27,2
1958	72	144	189	208	213	27,3	213	27,4
1959	69	141	186		211	27,5	211	27,5
1960	66	139	184		210	27,6	210	27,6
1961	63	135	181		207	27,7	208	27,8
1962	60	131	178		204	27,9	206	27,9
1963	56	127	176		202	28,0	204	28,1
1964	53	122			198	28,2	201	28,3
1965	49	117			195	28,3	198	28,5
1966	46	114			192	28,5	196	28,6
1967	44	111			189	28,6	194	28,7
1968	42	108						
1969	39							
1970	37							
1971	35							
1972	33							
1973	32							

* Les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 1997.
** Pour les générations 1930 à 1945, il s'agit de la descendance finale observée ; pour les générations 1950 et suivantes, les taux non observés ont été estimés de la manière suivante : de 30 à 42 ans, prolongation pendant 3 ans de la tendance des 3 dernières années, puis gel des taux ; de 43 à 49 ans, gel des taux de 1997.
Source : calculs et estimations de F. Prioux (Ined) à partir de données Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 6. - ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ EN EUROPE OCCIDENTALE (NOMBRE MOYEN D'ENFANTS POUR 1 FEMME)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Allemagne	1,56	1,53	1,51	1,43	1,39	1,37	1,41	1,43	1,46	1,42	1,45	1,33	1,30	1,28	1,24	1,25	1,31	1,36
Autriche	1,65	1,67	1,66	1,56	1,52	1,47	1,45	1,43	1,44	1,45	1,45	1,50	1,49	1,48	1,44	1,40	1,42	1,36
Belgique	1,68	1,66	1,61	1,56	1,54	1,51	1,54	1,54	1,57	1,58	1,62	1,66	1,65	1,61	1,56	1,56	1,59	
Danemark	1,55	1,44	1,43	1,38	1,40	1,45	1,48	1,50	1,56	1,62	1,67	1,68	1,76	1,75	1,81	1,80	1,75	1,75
Espagne	2,20	2,04	1,94	1,79	1,72	1,63	1,54	1,48	1,43	1,38	1,34	1,30	1,29	1,25	1,20	1,18	1,15	1,15
Finlande	1,63	1,65	1,72	1,74	1,70	1,64	1,60	1,59	1,70	1,71	1,78	1,80	1,85	1,81	1,85	1,81	1,76	1,74
France	1,95	1,95	1,91	1,78	1,80	1,81	1,83	1,80	1,81	1,79	1,78	1,77	1,73	1,65	1,65	1,70	1,72	1,71
Grèce	2,22	2,09	2,02	1,94	1,82	1,67	1,60	1,50	1,50	1,40	1,39	1,38	1,38	1,34	1,35	1,32	1,30	1,32
Irlande	3,24	3,09	2,97	2,75	2,58	2,48	2,44	2,32	2,18	2,11	2,15	2,11	2,02	1,93	1,86	1,87	1,91	1,92
Italie	1,64	1,59	1,56	1,51	1,46	1,42	1,34	1,32	1,36	1,33	1,33	1,31	1,31	1,25	1,21	1,17	1,18	1,22
Luxembourg	1,49	1,55	1,49	1,43	1,42	1,38	1,43	1,40	1,51	1,52	1,60	1,60	1,67	1,69	1,72	1,69	1,76	1,71
Pays-Bas	1,60	1,56	1,50	1,47	1,49	1,51	1,55	1,56	1,55	1,55	1,62	1,61	1,59	1,57	1,57	1,53	1,53	1,55
Portugal	2,20	2,13	2,08	1,95	1,90	1,72	1,68	1,63	1,62	1,58	1,57	1,58	1,55	1,52	1,44	1,40	1,44	1,46
Royaume-Uni	1,89	1,81	1,78	1,77	1,77	1,80	1,78	1,81	1,83	1,80	1,89	1,82	1,79	1,76	1,74	1,70	1,72	1,71
Suède	1,68	1,63	1,62	1,61	1,66	1,74	1,80	1,84	1,96	2,01	2,13	2,11	2,09	1,99	1,88	1,73	1,60	1,53
Norvège	1,72	1,70	1,71	1,66	1,66	1,68	1,71	1,75	1,84	1,89	1,93	1,92	1,89	1,86	1,87	1,87	1,89	1,86
Suisse	1,55	1,55	1,56	1,52	1,53	1,52	1,53	1,52	1,57	1,56	1,59	1,58	1,58	1,51	1,49	1,48	1,50	1,48

NB : les nombres en italiques sont des estimations provisoires.

Source : ODE, Eurostat, Conseil de l'Europe et statistiques nationales.

TABLEAU 7. – FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS EN EUROPE OCCIDENTALE

Génération	Descendance finale (p. 1 femme)				Âge moyen à la maternité (années)				Dernière année disponible ⁽¹⁾
	1950	1955	1960	1962	1950	1955	1960	1962	
Allemagne	1,72	1,67	1,64	1,58	25,8	26,5	27,0	27,3	1996
Autriche	1,87	1,76	1,68	1,65	25,4	25,8	26,5	26,7	1997
Belgique	1,83	1,83	1,84	1,80	26,2	26,7	27,3	27,6	1995
Danemark	1,91	1,84	1,88	1,89	26,2	27,3	28,4	28,7	1996
Espagne	2,19	1,90	1,72	1,59	27,3	27,2	27,7	28,1	1995
Finlande	1,85	1,90	1,94	1,92	27,4	28,0	28,6	28,8	1995
France	2,11	2,13	2,10	2,04	26,5	27,0	27,6	27,9	1997
Grèce	2,06	2,00	1,92	1,81	26,2	25,8	25,9	26,1	1995
Irlande	3,04	2,68	2,40	2,26	28,6	28,5	28,9	29,2	1995
Italie	1,88	1,79	1,63	1,55	26,9	27,0	27,8	28,1	1995
Luxembourg	1,73	1,69	1,75	1,77	26,8	27,7	28,6	28,8	1996
Pays-Bas	1,89	1,87	1,83	1,78	27,2	28,2	29,1	29,3	1995
Portugal	2,04	2,00	1,86	1,81	26,8	26,2	26,4	26,7	1995
Royaume-Uni ⁽²⁾	2,06	2,02	1,94	1,88	26,5	27,2	27,7	27,8	1995
Suède	2,00	2,03	2,03	2,00	27,2	28,0	28,6	28,6	1996
Norvège	2,09	2,05	2,07	2,06	26,2	27,1	28,0	28,2	1995
Suisse	1,79	1,75	1,76	1,71	27,2	28,1	28,6	28,8	1997

⁽¹⁾ Année sur laquelle sont basées les extrapolations. Les taux non observés sont supposés égaux aux taux observés au même âge au cours de la dernière année d'observation.
⁽²⁾ Angleterre-Galles seulement.
Source : Observatoire démographique européen.

TABLEAU 8. – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AVORTEMENTS ET DES INDICES ANNUELS, DE 1985 À 1995

Année	Nombre absolu d'avortements		Avorte- ments ⁽²⁾ pour 100 naissances vivantes	Nombre moyen d'avortements par femme ⁽³⁾	Dont	
	Déclarés ⁽¹⁾	Estimés ⁽²⁾			1 ^{er} avortement ⁽⁴⁾	2 ^e avortement ou plus ⁽⁵⁾
1985	173 335	249 000	32,4	0,60	0,48	0,12
1986	166 797	239 000	30,7	0,57	0,45	0,12
1987	162 352	230 000	30,0	0,56	0,43	0,13
1988	166 510	230 000	29,8	0,54	0,43	0,12
1989	163 090	230 000	30,0	0,54	0,42	0,12
1990	170 428	230 000	30,2	0,53	0,40	0,13
1991	172 152	230 000	30,3	0,53	0,40	0,13
1992	167 777	227 000	30,5	0,53	0,40	0,13
1993	167 921	225 000	31,6	0,53	0,40	0,13
1994	163 180	220 000	30,9	0,52	0,39	0,13
1995	156 181	220 000	30,9	0,52	0,39	0,13
1996	162 792					

⁽¹⁾ Avortements pour lesquels un bulletin statistique a été rempli au moment de la déclaration.
⁽²⁾ Données corrigées du sous-enregistrement.
⁽³⁾ Somme des taux d'avortements par âge. Données corrigées du sous-enregistrement.
⁽⁴⁾ Y compris les avortements de femmes qui n'ont pas déclaré si elles avaient eu une grossesse antérieure. Données corrigées du sous-enregistrement.
⁽⁵⁾ Y compris les avortements de femmes qui ont déclaré avoir eu au moins une grossesse antérieure sans en préciser le nombre et la nature de l'issue ou des issues. Données corrigées du sous-enregistrement.
Source : C. Blayo (Ined).

TABLEAU 9. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA NUPTIALITÉ ET DES DIVORCES

Année	Nombre de mariages	Part des mariages avec légitimation (%)	Indicateur conjoncturel (1 ^{er} mariage par personne)				Nombre de divorces ^(c)	Indicateur conjoncturel p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge ^(a)		Synthèse des quotients par âge ^(b)			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,4
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,71	106 526	30,9
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,6
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,66	0,70	106 418	32,4
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	109 703	33,6
1993	255 190	20,7	0,48	0,50	0,62	0,65	112 695	35,0
1994	253 746	21,9	0,48	0,49	0,61	0,64	118 056	36,1
1995	254 651	22,7	0,48	0,49	0,60	0,63	121 946	39,0
1996	280 072	28,1	0,52	0,54	0,64	0,67	119 699	38,7
1997*	284 300		0,53	0,55			118 284	38,6
1998*	282 100			0,56				

* Provisoire.

^(a) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.^(b) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 50 ans.^(c) Divorces divers et conversions de séparations de corps.

Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques, ODE, ministère de la Justice et B. Munoz-Pérez (1998).

TABLEAU 10. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE

Années	Espérance de vie (ans)				Taux de mortalité (p. 1 000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1 000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile ⁽¹⁾	Néo-natale ⁽²⁾	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	80,9	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	829	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	837	928
1996	74,2	82,0	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997*	74,6	82,3	20,0	25,1	4,8			
1998*	74,6	82,2			4,8			

* Provisoire.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

⁽¹⁾ Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.⁽²⁾ Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.

TABLEAU 11. – ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN EUROPE OCCIDENTALE EN 1996

	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart
Allemagne	73,6	79,9	6,3
Autriche	73,9	80,2	6,3
Belgique	74,3	80,9	6,6
Danemark	73,1	78,2	5,1
Espagne*	74,4	81,6	7,2
Finlande	73,0	80,5	7,5
France	74,2	82,0	7,8
Grèce	75,1	80,4	5,3
Irlande*	73,3	78,7	5,4
Italie*	74,6	81,3	6,7
Luxembourg	73,3	79,9	6,6
Pays-Bas	74,7	80,3	5,6
Portugal	71,1	78,6	7,5
Royaume-Uni	74,3	79,5	5,2
Suède	76,5	81,5	5,0
Norvège	75,4	81,0	5,6
Suisse	75,9	82,0	6,1

* Estimation provisoire.
Source : Eurostat et statistiques nationales.

TABLEAU 12. – LA MORTALITÉ INFANTILE EN EUROPE OCCIDENTALE
(TAUX P. 1 000 NÉS VIVANTS)

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Allemagne	12,1	9,1	7,0	6,9	6,2	5,8	5,6	5,3	5,0	4,9
Autriche	14,3	11,2	7,8	7,5	7,5	6,5	6,3	5,4	5,1	4,7
Belgique	12,1	9,8	7,9	8,4	8,2	8,0	7,6	6,1	5,6	6,1
Danemark	8,4	7,9	7,5	7,3	6,6	5,4	5,5	5,1	5,6	5,3
Espagne	12,3	8,9	7,6	7,2	7,1	6,7	6,0	5,5	6,0	5,7
Finlande	7,6	6,3	5,6	5,9	5,2	4,4	4,7	3,9	3,5	3,9
France	10,0	8,3	7,3	7,3	6,8	6,5	5,9	4,9	4,8	4,8
Grèce	17,9	14,1	9,7	9,0	8,4	8,5	7,9	8,1	7,2	6,3
Irlande	11,1	8,8	8,2	7,6	6,5	6,1	5,9	6,4	5,6	6,2
Italie	14,6	10,5	8,2	8,1	7,9	7,1	6,6	6,1	6,0	5,5
Luxembourg	11,5	9,0	7,3	9,2	8,5	6,0	5,3	5,5	4,9	4,2
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	6,5	6,3	6,3	5,6	5,5	5,7	5,1
Portugal	24,3	17,8	11,0	10,8	9,3	8,7	8,1	7,5	6,8	6,4
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	7,4	6,6	6,3	6,2	6,2	6,0	5,9
Suède	6,9	6,8	6,0	6,2	5,3	4,8	4,4	4,1	4,0	3,6
Norvège	8,1	8,5	6,9	6,2	5,8	5,0	5,2	4,0	4,0	4,1
Suisse	9,1	6,9	6,8	6,2	6,4	5,1	5,1	5,0	4,7	4,8

Les nombres en italique sont des estimations provisoires.
Sources : Conseil de l'Europe et Eurostat.

TABLEAU 13. – TAUX COMPARATIFS DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès	Sexe masculin											
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<i>23 groupes de causes</i>	66	66	68	69	69	68	69	69	69	68	68	68
Cancer du poumon	16	16	15	15	14	14	13	12	12	12	11	11
Cancer de l'estomac	28	29	29	29	28	28	28	28	28	27	27	26
Cancer de l'intestin	29	29	29	30	30	30	30	29	29	28	27	27
Cancer de la prostate	174	171	171	169	168	165	163	163	161	157	154	153
Autres tumeurs												
Maladies ischémiques du cœur	112	110	104	100	95	91	91	87	86	81	81	80
Autres maladies du cœur	105	98	95	90	87	84	84	82	83	80	82	82
Maladies cérébro-vasculaires	96	91	81	75	71	65	65	61	59	55	55	53
Autres mal. appar. circulatoire	33	31	30	28	27	27	26	25	25	24	24	24
Alcoolisme et cirrhose du foie	45	42	39	38	36	34	32	30	30	29	29	29
Diabète	10	10	9	9	9	9	8	8	9	8	8	9
Tuberculose toutes formes	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1
Sida	0	0	3	4	6	8	11	12	13	14	13	9
Grippe	2	3	1	1	2	3	0	1	1	0	1	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	11	10	10	9	9	10	10	10	10	10	10	10
Autres maladies de l'appareil respiratoire	72	71	64	63	63	64	62	63	64	60	62	64
Autres troubles mentaux et mal. du syst. nerveux	26	28	27	28	29	29	28	28	27	28	28	28
Autres maladies de l'appareil digestif	33	32	29	28	28	26	25	25	25	24	24	23
Autres maladies	45	44	40	38	37	37	36	34	35	35	34	34
Accidents de la circulation routière	26	27	24	26	26	26	24	22	22	20	20	19
Suicide	33	33	32	30	30	29	29	29	30	30	29	27
Autres morts violentes	51	50	46	46	47	46	46	46	44	42	41	40
Causes de décès non déclarées ou mal définies	63	61	59	53	54	50	48	48	45	46	43	45
<i>6 grands groupes de causes</i>												
Tumeur	313	311	313	312	310	305	303	301	299	291	288	286
Maladies cardio-vasculaires	346	330	310	293	280	267	265	255	255	240	241	239
Maladies infect. et maladies de l'app. respiratoire	88	87	80	80	82	86	85	87	90	85	88	86
Autres maladies	159	155	144	141	138	135	129	125	125	124	123	122
Morts violentes	110	110	102	102	103	102	99	97	96	92	90	86
Causes de décès non décl. mal définies	63	61	59	53	54	50	48	48	45	46	43	45
Toutes causes	1 079	1 054	1 008	980	969	945	930	913	909	878	872	865

Note : Le contenu de chaque rubrique a été précisé dans *Population*, 5, 1991, p. 1088.

Source : F Meslé, d'après données Inserm.

TABLEAU 13 (suite). – TAUX COMPARATIFS DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès	Sexe féminin											
	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<i>23 groupes de causes</i>												
Cancer du poumon	6	7	7	7	7	7	8	8	8	8	9	9
Cancer de l'estomac	7	6	6	6	6	6	5	5	5	5	4	4
Cancer de l'intestin	17	17	17	17	17	16	16	16	16	16	15	15
Cancer du sein	27	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
Cancer de l'utérus	10	9	9	9	9	8	8	8	8	8	7	7
Autres tumeurs	71	70	71	70	70	68	68	68	68	66	66	66
Maladies ischémiques du cœur	48	47	44	43	41	39	39	37	37	34	33	33
Autres maladies du cœur	73	69	66	64	62	59	59	58	58	56	57	56
Maladies cérébro-vasculaires	68	64	58	53	51	48	47	44	42	39	38	38
Autres mal. appar. circulatoire	16	15	14	14	13	13	12	12	12	11	11	11
Alcoolisme et cirrhose du foie	14	14	12	13	12	12	11	10	10	10	10	10
Diabète	9	8	8	8	7	7	7	7	7	7	6	6
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sida	0	0	0	1	1	1	2	2	3	3	3	2
Grippe	2	3	1	1	1	2	0	1	1	0	1	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	7	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Autres maladies de l'appareil respiratoire	29	31	26	26	27	28	27	28	29	27	28	29
Autres troubles mentaux et mal. du syst. nerveux	21	21	21	22	23	23	22	21	22	22	23	23
Autres maladies de l'appareil digestif	21	20	19	18	17	17	17	17	16	15	15	15
Autres maladies	32	31	29	27	27	27	27	26	27	26	27	26
Accidents de la circulation routière	9	9	8	9	9	9	8	8	8	7	7	7
Suicide	12	12	12	11	11	10	10	10	11	10	10	9
Autres morts violentes	29	28	26	25	25	25	25	24	23	22	22	21
Causes de décès non déclarées ou mal définies	40	39	37	34	34	32	30	30	29	28	28	29
<i>6 grands groupes de causes</i>												
Tumeur	138	138	138	138	137	134	133	132	133	130	130	130
Maladies cardio-vasculaires	206	195	182	174	167	159	157	151	149	140	139	138
Maladies infect. et maladies de l'app. respiratoire	39	41	34	35	37	38	36	38	40	37	38	39
Autres maladies	97	94	88	89	87	86	84	80	82	81	81	80
Morts violentes	50	49	46	45	45	44	43	41	41	39	39	37
Causes de décès non décl. mal définies	40	39	37	34	34	32	30	30	29	28	28	29
Toutes causes	570	556	525	515	507	493	484	472	475	454	455	452

Note : Le contenu de chaque rubrique a été précisé dans *Population*, 5, 1991, p. 1088.

Source : F. Meslé, d'après données Inserm.